DEMANDE D'ENGAGEMENT - samedi 21 mars 2026

A retourner à : Association Handi Rally Passion
8, Grande-Rue, 78770 AUTEUIL LE ROY
Tel : 06 15 14 94 66 - Courriel : tous-ensemble@handirallypassion.fr

Accompagnée du montant de l'inscription, chèque à l'ordre de ''Handi Rally Passion'' ou virement (voir règlement)
Les chèques seront mis à l'encaissement mi-février 2026

Montant de l'inscription :	**avant le 23 février 2026 : 200 €**	**2° voiture FAMILLE : 150 €**
	après le 22 février 2026 : 250 €	**2° voiture FAMILLE : 200 €**

Supplément Copilote accompagnant : 50 €

PILOTE
Nom :
Prénom :
Nationalité :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
N° permis de conduire :
Délivré le : à :
N° Tél. Domcicle :
N° Tél. Portable :
Adresse email :

COPILOTE
Nom :
Prénom :
Nationalité :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
N° permis de conduire :
Délivré le : à :
N° Tél. Domicile :
N° Tél. Portable :
Adresse email :

VOITURE	
Marque :	
Modèle :	
Date de 1ère mise en circulation :	
Cylindrée :	
Immatriculation :	
Date contrôle technique :	
Véhicule arrivant sur remorque :	**OUI / NON**
Voiture avec places à l'arrière :	**OUI / NON**

COPILOTE ACCOMPAGNANT
Nom :
Prénom :
Nationalité :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
N° Tél. Portable :

ASSURANCE	
Compagnie d'Assurance :	Adresse de la Cie :
N° de Police :	Date limite de validité :

Date et signature du Pilote	**CATEGORIE JUNIOR 12-16 ans**	**Date et signature du Copilote**
	Je souhaite participer dans la catégorie ***COPILOTE JUNIOR*** *avec un roadbook simplifié* **OUI / NON**	

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.
Nous l'acceptons sans condition et nous nous engageons à le respecter dans son intégralité.

L'association HRP est reconnue d'utilité publique et peut se prévaloir des dispositions citées aux articles 200-1 et 238 bis du code général des impôts. L'association HRP est autorisée à reçevoir des dons et à établir des reçus fiscaux que vous pouvez intégrer dans votre déclaration de revenus dans la rubrique "don aux associations". Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don.

N° d'ordre HRP	Engagement reçu le :	Courrier / Internet	Règlement (Chq / Vir) reçu le :	Confirmation HRP le :	N° Concurrent